

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LYON
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

ANNÉE 1922

NOUVELLE SÉRIE

TOME SOIXANTE-NEUVIÈME

αἱ βοτάναι σιγηλῶς τὸ ὠφελοῦν
προτάχονται.

LYON

JOANNÈS DESVIGNE & C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

36 A 42, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU

1923

CURCULIONIDÉS NOUVEAUX

DE L'AFRIQUE TROPICALE¹

PAR

A. HUSTACHE

Mémoire présenté à la Société Linnéenne de Lyon
en la Séance du 11 octobre 1920

Troisième Partie

MICROLARINUS DECORSEI n. sp.

Brun noir, les pattes et les antennes d'un brun rougeâtre, revêtu de soies assez longues, dressées, d'un flave cendré, de squamules piliformes très courtes, cendrées, appliquées et éparses, les bords du prothorax, quelques taches sur les bords des élytres et deux macules tranchées, oblongues sur la base de ces dernières, à revêtement plus dense formé de squamules et de poils enchevêtrés.

Rostre légèrement conique, presque aussi long que la tête, plan en dessus, et, ainsi que la tête, à pubescence dressée, à forte ponctuation striolée. Yeux peu saillants. Antennes rougeâtres, à pubescence cendrée, à peine soulevée, éparses. Prothorax un peu plus long que large, à bords parallèles jusqu'au milieu, modérément resserrés, sinués en avant ; angles postérieurs droits ; base légèrement bisinuée ; disque convexe, muni d'une profonde fossette antéscutellaire, à ponctuation grosse, profonde, très serrée, confluyente. Ecusson invisible. Elytres peu

(1) La première partie a paru dans les *Annales de la Soc. Linn. de Lyon*, t. LXVI, 1919, p. 45 à 68 ; la deuxième partie, LXVII, 1920, p. 17-24, et 1921, p. 1-14.

plus larges que le prothorax, faiblement élargis jusqu'au tiers apical, modérément rétrécis en arrière et largement arrondis ensemble au sommet ; base légèrement calleuse de chaque côté de l'écusson ; stries ponctuées ; interstries plans, plus larges que les stries, faiblement ridés. Pattes assez grêles, assez longuement pubescentes.

Long. 4-4,2 m/m.

Rives du Bas Chari et fort Archambault, juin-juillet 1904, (J. Decorse, Muséum de Paris).

ECHINOCNEMUS OBSCURUS n. sp.

Brun noir, les pattes et les antennes rougeâtres, le revêtement foncé plus pâle, d'un cendré grisâtre en dessous, muni en dessus de courtes soies arquées, d'un flave brillant, bien visibles, dirigées dans tous les sens sur le prothorax, unisérées sur chaque interstrie élytral.

Rostre et tête densément ponctués et sétosulés. Prothorax presque aussi long que large à la base, ses bords latéraux faiblement arqués-divergents de la base jusqu'un peu au-delà du milieu, plus fortement resserrés en avant. Elytres à interstries convexes. Tibias intermédiaires avec une frange de longs cils blancs, sur leur tranche interne.

Tibias postérieurs semblables à ceux de *E. tibialis*.

Long. 3,5-3,7 m/m.

Bas Chari : Fort Lamy, 1904, (J. Decorse, Muséum de Paris).

ECHINOCNEMUS CONGOANUS n. sp.

Allongé, brun noir, les pattes et les antennes rougeâtres, densément revêtu de squamules petites, fortement appliquées, d'un brun grisâtre, plus claires en dessous, avec des soies arquées, très courtes, peu visibles.

Rostre plus court que le prothorax, modérément arqué, densément ponctué et squamulé ainsi que la tête. Premier article du funicule antennaire trois fois aussi long que le 2°, ce dernier subcarré. Prothorax presque aussi long que large, ses bords latéraux à la base suparallèles, brièvement rétrécis-arrondis ; disque subplan, assez fortement impressionné transversa-

lement en avant, à ponctuation serrée, tapissée de squamules. Ecusson ovale, petit, squamulé. Elytres peu plus larges que le prothorax, du triple aussi longs que larges entre les épaules, celles-ci brièvement arrondies, parallèles dans leur trois quarts antérieurs, peu convexes, largement impressionnés sous le calus apical ; stries médiocres, peu distinctement ponctuées ; interstries ponctués-granulés, convexes, la suture et les interstries impairs fortement relevés, leurs soies épaisses, mais très courtes. Pattes médiocres, squamulées.

Long. 4-4,2 m/m.

Congo Français : Boubo (J. Kérandel, Muséum de Paris) ;
Bas Chari (J. Decorse, Muséum de Paris).

ECHINOCNEMUS SENEGALENSIS n. sp.

Oblong, brun noir, les pattes et les antennes d'un rouge-testacé, densément revêtu de petites squamules rondes ou légèrement ovales, appliquées, cendrées sur le dessous du corps, cendrées et d'un brun noir sur les élytres, jaunâtres sur les bords du prothorax, le dessus avec des soies foncées excessivement courtes, en demi-cercle, à peine soulevées et visibles seulement de profil.

Rostre plus court que le prothorax, arqué, épais, squamulé. Antennes insérées un peu en avant du milieu du rostre; premier article du funicule plus gros et plus long que le 2^e, celui-ci obconique, les suivants transversaux, serrés et graduellement épaissis, la massue oblongue. Tête convexe, finement et densément pointillée, comme le rostre. Prothorax presque aussi long que large à la base, peu plus étroit en avant qu'à sa base, régulièrement et fortement arrondi sur ses bords, légèrement impressionné transversalement derrière le bord antérieur, convexe, légèrement relevé sur sa ligne médiane, à ponctuation fine et dense, le disque à revêtement foncé entremêlé de squamules cendrées, les bords largement revêtus de fines squamules oblongues acuminées jaunâtres. Ecusson petit, rond, cendré. Elytres de un tiers plus larges que le prothorax, plus du double aussi longs que larges, les bords latéraux parallèles dans leur deux tiers antérieurs, imperceptiblement sinués derrière les épaules, celles-ci brièvement arrondies ; stries fines, assez pro-

fondes, ponctuées ; interstries plans, du double de la largeur des stries. Pattes squamulées ; tibias antérieurs fortement bisinués, finement pubescents, finement denticulés sur leur tranche interne ; tibias postérieurs non dentés chez le σ .

Long. 3-3,3 m/m.

Rives du Moyen Chari : Demaraou, juin 1904 ; Fort Lamy, août et octobre 1904, (J. Decorse, Muséum de Paris).

Une série de spécimens dont quelques-uns ont une petite macule cendrée au sommet de la déclivité postérieure des 2^e et 3^e interstries.

ECHINOCNEMUS TIBIALIS n. sp.

Forme de l'espèce précédente dont elle diffère par la taille légèrement supérieure, le revêtement en majeure partie brun, le prothorax plus court, à côtés divergents presque en ligne droite de la base au milieu, assez brusquement arrondis-resserrés en avant, moins convexe, impressionné à la base de chaque côté du milieu, les antennes et les pattes foncées.

σ tibias postérieurs incisés près de la base, échancrés en arc, au sommet, muni au milieu d'une dent forte dirigée presque suivant l'axe du tibia et garnie d'une touffe de soies flaves ; milieu des 1^{er}, 2^e et 5^e segments abdominaux largement déprimés.

Bas Chari : Fort Lamy, août et octobre 1904, (J. Decorse, Muséum de Paris).

PACHYTYCHIUS CONGOANUS n. sp.

Allongé, parallèle, le revêtement dense d'un jaune grisâtre, plus foncé, jaune-brun, le long de la suture et sur le milieu du prothorax, formé de squamules allongées, serrées.

Rostre aussi long que la tête et le prothorax, cylindrique, fortement arqué, brun, densément ponctué-sillonné et muni d'une ligne médiane peu élevée, à sa base, éparsément ponctué en avant, presque dénudé. Antennes rougeâtres, insérées un peu en avant du milieu du rostre, assez épaisses, pubescentes ; funicule épaissi progressivement de la base au sommet, les deux premiers articles égaux et notablement plus longs que les suivants, le 7^e article contigu à la massue, celle-ci oblongue et

étroite. Tête à ponctuation fine et très serrée, convexe, rougeâtre. Prothorax aussi long que large à la base, à bords latéraux divergents presque en ligne droite de la base jusque un peu au-delà du milieu, puis assez fortement arrondis-convergents et brièvement resserrés derrière le bord antérieur ; angles postérieurs légèrement obtus, à peine arrondis ; base subtronquée et presque du double de la largeur du bord antérieur ; peu convexe, densément et assez finement ponctué. Ecusson ovale, petit, squamulé. Elytres de la largeur du prothorax, parallèles, brièvement arrondis ensemble au sommet, du triple aussi longs que larges entre les épaules, celles-ci brièvement arrondies, leur base bisinuée de chaque côté de l'écusson et ses extrémités légèrement saillantes en avant ; modérément convexes et brusquement déclives en arrière ; stries fines, ponctuées, les discales plus fortement creusées en arrière ; interstries larges et plans densément squamulés, les squamules brunes forment une bande suturale irrégulière et quelques petites taches latérales. Pattes densément squamulées ; fémurs claviformes, les intermédiaires un peu plus courts que les autres, les postérieurs armés en dessous d'une assez forte dent triangulaire ; tibiais bisinués sur leur tranche interne, pubescente ; tarsi robustes et assez courts ; ongles simples.

Long. 4,7-5 m/m.

Bas Chari : Fort Lamy, octobre 1904, (J. Decorse, Muséum de Paris).

BAGOUS CYLINDRICOLLIS n. sp.

Allongé, brun, les pattes et les antennes ferrugineuses, le revêtement dense et jaunâtre, les élytres avec une grande tache discale dénudée, noire.

Rostre épais, arqué, à peine de la moitié de la longueur du prothorax. Antennes insérées au milieu du rostre, la massue très grosse, subcylindrique, densément pubescente. Tête largement et profondément déprimée entre les yeux. Prothorax cylindrique, presque du double aussi long que large, fortement étranglé vers son quart antérieur avec une fossette antescutellaire assez grande, prolongée en avant en un sillon large, peu profond, caché par le revêtement, disque peu convexe, à granulations petites et serrées. Elytres de un tiers plus larges que le

prothorax, plus du double aussi longs que larges ensemble entre les épaules, celles-ci obliques, parallèles dans leur deux tiers antérieurs, fortement resserrés en arrière, fortement impressionnés sous le calus apical qui est tuberculé ; disque subplan, les stries fines, indistinctement ponctuées, les interstries larges finement ponctués granulés, la suture et les interstries alternes un peu plus convexes que les autres. Pattes grêles, squamulées, tibias munis, sur leur tranche interne, d'un rang de cils peu nombreux et assez courts subdressés ; deux premiers articles des tarses subégaux, le 3^e un peu plus court, à peine plus épais, indistinctement bilobé, tous grêles et étroits.

Long. 4 m/m.

Rives du Moyen Chari : Gory-Damraou (D^r J. Decorse, 1904, Muséum de Paris).

Obs. : Cette espèce est voisine de *B. longulus* Gyl.

BAGOUS HYBRIDUS n. sp.

Brun noir, les antennes rousses, les pattes d'un ferrugineux foncé, le revêtement dense, terreux, les élytres avec quelques macules plus claires, dont une cendrée sur le 3^e interstrie en arrière du milieu.

Rostre un peu plus long que la tête, arqué, épais, densément ponctué et finement caréné sur sa ligne médiane. Antennes médianes, la massue oblongue, foncée, pubescente. Tête convexe, densément granulée, le front avec un étroit sillon. Prothorax un peu plus long que large à la base, étranglé au quart antérieur, les bords latéraux divergents en avant de la base jusqu'au milieu, puis brusquement resserrés, la base plus large que le bord antérieur ; disque peu convexe, assez fortement impressionné latéralement tout près et en arrière du milieu, muni d'un canal médian assez large et peu profond, densément et finement granulé. Elytres presque du double de la largeur du prothorax à la base, un peu plus du double aussi longs que larges entre les épaules, celles-ci obliquement arrondies et légèrement saillantes en dehors, les bords latéraux parallèles dans leurs deux tiers antérieurs, fortement resserrés en arrière, fortement impressionnés sous le calus apical, celui-ci saillant, obtusément tuberculé ; stries fortes, à points grands,

peu profonds, assez serrés, visibles sous le revêtement ; interstries assez fortement convexes, finement et densément granulés. Cinq ou six soies assez longues, dressées, sur la tranche interne des tibias ; tarsi grêles, étroits, le 1^{er} article un peu plus long que le 2^e, celui-ci et le 3^e égaux, le 3^e pas plus épais que le 2^e et non lobé.

Long. 3 m/m.

Bas Chari : Fort Lamy (D^r J. Decorse, 1904, Muséum de Paris).

ONYCHOGYMNUS FULVUS n. sp.

Oblong, densément revêtu en entier d'une fine squamosité fauve, un peu plus claire en dessous, noirâtre sur les tarsi.

Rostre court, plat, dilaté de chaque côté au sommet en une forte dent, le sommet paraissant triangulaire ; couvert de squamules très serrées, entremêlées de quelques gros points piligères et muni vers le sommet de quelques soies flaves, courtes. Front plan, ponctué comme le rostre, marqué en son milieu d'un fin sillon abrégé à ses extrémités ; yeux plats. Prothorax faiblement transversal, ses bords subparallèles de la base au milieu, puis fortement resserrés en avant, la base assez fortement bisinuée, peu plus du double de la largeur du bord antérieur ; modérément convexe, avec une ponctuation fine, serrée, entremêlée de quelques gros points et muni d'un sillon médian assez fin et n'atteignant pas tout à fait le sommet. Ecusson oblong, tomenteux. Elytres une fois et un tiers environ aussi larges que le prothorax, brièvement arrondis aux épaules, leurs bords subparallèles jusqu'au tiers postérieur, peu explanés sous le calus apical, celui-ci peu marqué ; stries fines, interstries plans, les 2^e, 3^e déprimés, particulièrement en arrière, la sculpture complètement voilée par le revêtement. Pattes courtes et robustes, fémurs inermes, squamulés et pubescents ; tibias ciliés, à truncature peu oblique, les antérieurs armés d'une petite dent au-dessus de l'onglet.

Long. 9 m/m.

Congo Français : M'sessé par Loango (ma coll.), 2 sp.

Obs. : Le revêtement, à la fois pulvérulent et tomenteux, voile complètement les téguments ; les élytres ont en outre quelques soies noires recourbées-appliquées.

ONYCHOGYMNUM CONGOANUS n. sp.

Oblong, entièrement recouvert d'une couche de squamules ovales et imbriquées d'un brun clair teinté d'ocre, chaque élytre avec 6 petits tubercules tomenteux d'un brun foncé, placés par paires sur les 3^e et 5^e interstries, l'antérieur du 3^e interstrie un peu en avant cependant de celui du 5^e, les deux intermédiaires au milieu, les 2 postérieurs au sommet de la déclivité, l'interne le plus élevé de tous ; l'écusson, quelques petites taches et une étroite bande transversale derrière le milieu sont d'une teinte plus claire, le milieu de la poitrine blanchâtre. Rostre plus long que large, parallèle, faiblement échancré au sommet, plan, densément ponctué-ruguleux, muni de 3 fines carènes, presque glabre en dessus. Yeux plats. Prothorax fortement transversal, faiblement resserré jusqu'au milieu, fortement en avant, la base fortement bisinuée et du triple de la largeur du bord antérieur ; disque inégal, transversalement impressionné en avant, marqué de grandes fovéoles squamulées, plus nombreuses en avant et sur les bords latéraux. Ecusson ovale, convexe, tomenteux. Elytres de un tiers plus larges que le prothorax, subparallèles, faiblement explanés sous le calus apical ; finement ponctués-striés, les points rectangulaires serrés, squamulés ; interstries larges, peu convexes, munis de quelques soies soulevées, plus nombreuses en arrière, courtes et claviformes ; disque déprimé autour de l'écusson et à la base des 5^e et 6^e interstries. Pattes semblables à celles de l'espèce précédente.

Long : 10 m/m.

Congo : Bas Ogooué (ma coll.).

ZANTOIDUS nov. gen.

Rostre épais, à peine plus long que large, plus court que la tête et séparé de celle-ci par un sillon profond, en demi-cercle, ses scrobes latéraux invisibles de dessus, atteignant le milieu du rostre en avant, brusquement coudés et échancrant latéralement le rostre contre les yeux. Antennes courtes, le funicule de 7 articles. Tête grande, transversale ; yeux médiocres, plats, très allongés, transversaux, antérieurs, séparés en dessus par un

intervalle plus large que le rostre. Prothorax transversal, sinué en avant, faiblement bisinué en arrière, avec un lobe médian large, peu saillant, ses bords séparés des flancs par une arête assez vive. Ecusson pentagonal et grand. Elytres séparément arrondis au sommet laissant le pygidium à découvert. Pattes courtes, fémurs claviformes, en partie creusés en dessous pour la réception du tibia ; tibias bionguiculés au sommet, leurs corbeilles courtes et ouvertes ; tarses grêles, le 3^e article profondément bilobé, feutré de blanc en dessous ; ongles appendiculés. Prosternum très court, réduit à une étroite bordure en avant et en arrière des hanches antérieures, celles-ci étroitement séparées ; mésosternum normal, les hanches intermédiaires, largement séparées ; métasternum très court, ses épisternes larges ; 1^{er} segment ventral aussi long que les 3 suivants réunis, à saillie intercoxale large et subarrondie au sommet ; 2^e segment peu plus long que le 3^e ; toutes les sutures profondes et rectilignes.

Genre des plus aberrants qui doit appartenir aux Trigonocolides de Lacordaire, quoique les hanches antérieures soient légèrement séparées et le mésosternum normal. Une seule espèce qui, à première vue, ressemble à un *Zantes Pasc.*

ZANTOIDUS HYPOCRITUS n. sp.

Brièvement ovale, subglobuleux, noir-brun, submat, les antennes et les tarsi testacés, revêtu d'une très fine et épars pubescence cendrée, couchée. Rostre épais, subquadrangulaire vu de face, quelque peu élargi en avant, brièvement étranglé à la base, plan, à ponctuation dense, rugueuse, muni d'une carène médiane n'atteignant pas le sommet, mais traversant le sillon semicirculaire basal. Antennes basales ; scape très court, atteignant la base des yeux ; articles du funicule courts, serrés et grêles, la massue grosse, oblongue, presque aussi longue que le funicule, cendrée. Tête subverticale, continuée par le rostre, médiocrement convexe, à ponctuation forte, serrée, rugueuse, les yeux antérieurs et transversaux du double plus éloignés du prothorax que du bord antérieur de la tête. Prothorax du double plus large que long, fortement arrondi, dilaté sur les bords, très brièvement resserré derrière le bord antérieur, la base du double

de la largeur du bord antérieur ; très convexe, à ponctuation assez forte, très serrée, confluyente en rides transversales. Ecusson légèrement déprimé, acuminé au sommet, à ponctuation assez forte, très serrée, confluyente en rides transversales. Ecusson légèrement déprimé, acuminé au sommet, à ponctuation serrée, rugueuse. Elytres brièvement ovales, de la largeur du prothorax à leur base, fortement convexes, brièvement déprimés à la base; stries fortes, ponctuées ; interstries larges, peu convexes, densément granulés-ridés transversalement, le 7^e relevé près de sa base en un calus rugueux et un peu brillant. Pygidium ponctué et pubescent. Pattes rugueuses, à pubescence fine, très éparses ; fémurs antérieurs et intermédiaires munis en dessous de deux très petits denticules, les postérieurs de un seulement, tibias antérieurs fortement arqués, les autres à la base seulement. Dessous à ponctuation forte, serrée, particulièrement vers les bords.

Long. 3,5 m/m. ; larg. 2,5 m/m.

Rhodésia du Sud : Selukwé (A. Ellenberger, 1915, Muséum de Paris).